

LES RÉSERVES, ON LES PRÉSERVE

Communes du SIEVI



CRISE SÉCHÈRESSE

AFIN D'ÉVITER UNE RUPTURE
DE L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE,
TOUS LES ACTEURS SONT APPELÉS À SE MOBILISER



Voici les restrictions de consommation d'eau
imposées par l'arrêté préfectoral



ARROSAGE
des jardins
d'agrément
Interdit



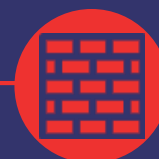
LAVAGE
des véhicules
interdit



**REEMPLISSAGE
ET REMISE À NIVEAU**
des piscines et spas
Interdit
(sauf remise à niveau pour
raison sanitaire sur accord
Agence Régionale de Santé)



FONTAINES
fermées
(sauf circuit
fermé ou bouton
poussoir)



LAVAGE
de voirie terrasses, et
façade
interdit
(sauf impératif sanitaire
ou sécuritaire et réalisé
par une collectivité)

ARROSAGE
Des potagers
interdit

(sauf irrigation en
goutte-à-goutte
interdite entre 8h et
20h)